



Les lauréats sur la scène de l'Archipel.

Les clubs Rotary de Quimper, Concarneau et Fouesnant Sud Cornouaille ont remis, vendredi, à l'Archipel, les prix de leur concours « 1 €, 1 projet, 1 emploi ». Il s'agissait de la 2e édition de cette bourse pour la création d'entreprises en Cornouaille. La centaine de personnes présentes a pu apprécier la qualité des dossiers proposés par de jeunes entrepreneurs motivés et passionnés. Quinze dossiers avaient été déposés, dix candidats ont été sélectionnés et six lauréats désignés. À la clé : près de 20.000 € de dotation, un accompagnement des candidats et un coup de projecteur sur ces jeunes entreprises locales. Après la cérémonie, les jeunes chefs d'entreprise ont aussi pu échanger sur leurs projets avec l'ensemble des rotariens.

Les lauréats

Prix Temporis et Crédit Mutuel de Bretagne : Johanna Harris pour son projet de création d'une exploitation apicole, à Bannalec. Prix Cornouaille Conseil : Gildas Hesse pour l'ouverture du centre d'audioprothèses « Entendre-Adagio », à Quimper. Prix KPMG : Julie Le Pann pour « L'Arpente », la création de tisanes et huiles aromatisées à partir des plantes de son jardin, à Plogastel-Saint-Germain. Prix Bretagne Automobile/Aviva : Pauline Le Gallo, pour « Les Biquettes de Roscadec », la création d'une chèvrerie et la fabrication de fromage, à Scaër. Prix du jury décernés à l'occasion du centenaire de la Fondation Rotary, la branche humanitaire du Rotary International : Christophe Sanson pour « La Ferme de Ty Ar Givri » et ses fromages de chèvre, à Elliant ; Bénédicte Daniel du « Gaec de Ty Scao » pour la reprise d'un élevage laitier, à Briec.